

Sensibilisation au handicap: **Focus sur le Handicap Invisible**

- Pour beaucoup de gens, le handicap se résume aux personnes en fauteuil roulant ou avec une canne. Or, les personnes en fauteuil ne représentent que 2% des personnes handicapées. En réalité, 80% des handicaps sont des handicaps dits invisibles.
- Bien que moins apparents, les handicaps invisibles n'en sont pas moins importants, d'autant qu'un porteur de handicap invisible a davantage tendance à vouloir le cacher et donc à se fatiguer encore plus, entraînant souvent l'incompréhension de son entourage et notamment celui de l'entreprise...
- Alors quels sont ces handicaps dits invisibles et leurs principales conséquences?
- Quelles pistes de travail pour intégrer et accompagner au mieux les personnes reconnues « travailleurs handicapés » dans les parcours de formation de droit commun?




De quoi parle t-on?

- Epilepsie
- Maladie de Crohn
- Trauma crânien
- Bipolarité
- Diabète
- TDA (Trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité)
- Sclérose en plaque (SEP)
- Autisme
- Surdit 
- Handicap mental
- Handicap cognitif
- Handicap psychique
- Etc.....

Quelques rappels: Loi du 11 Février 2005

- L'article 2 de la Loi du 11 Février 2005 précise que « constitue un handicap (...) toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant ».
- De plus l'article 41 de cette même Loi stipule que l'accessibilité est due « à tous, et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique ».

Handicap Invisible

- Situation de handicap:
 - Le handicap est la conséquence d'une incapacité (réduction de la capacité à accomplir une activité), conséquence de type déficience, dysfonctionnement ou troubles invalidants, qui rend difficile l'accomplissement des rôles attendus par la personne et par la société.
 - La situation de handicap est donc la discordance entre les performances de l'individu et les attentes de la personne et du milieu.
- **Pourquoi invisible?**
-  Car non perçue par autrui au premier abord (ce qui est différent du handicap moteur par exemple).
-  Car parfois non perçue par la personne elle-même ou non accepté (déni)
-  La prise de conscience du handicap est plus difficile à la fois pour la personne elle-même et de son entourage tel qu'il soit.
- De plus la plupart des incapacités relevant du registre du handicap invisible sont des comportements « normaux » devenus handicapants par leur intensité et/ou fréquence d'apparition (ex: le trou de mémoire).

Les définitions et les distinctions entre handicaps ne sont pas évidentes, pour les non-spécialistes

- **Le handicap mental:** Il peut se définir comme la conséquence d'une déficience intellectuelle. Cette dernière peut être considérée comme une capacité plus limitée d'apprentissage et un développement intellectuel significativement inférieur à la moyenne. Il se traduit par des difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de conceptualisation, de communication, de décision, etc.
- **Le handicap cognitif:** Il est la conséquence de dysfonctionnements des fonctions cognitives: troubles de l'attention, de la mémoire, de l'adaptation au changement, du langage, des identifications perceptives et des gestes. Le handicap cognitif n'implique pas de déficience intellectuelle mais des difficultés à mobiliser ses capacités.

- **Le handicap psychique:** Il est la conséquence de troubles psychiques (appelés également maladies mentales parmi lesquelles on trouve notamment la schizophrénie, les troubles dépressifs graves et les troubles bipolaires, les troubles anxieux, les troubles de la personnalité, etc).
- Comme le handicap cognitif il n'implique pas de déficience intellectuelle. Il est caractérisé par une alternance d'états psychiques calmes ou tendus et par des difficultés à acquérir ou à exprimer des habilités psycho-sociales, avec des déficits d'attention et des difficultés à élaborer et suivre un plan d'action.
- Il peut notamment se traduire par des angoisses, des troubles cognitifs (mémorisation, attention, capacités d'organisation, d'anticipation, d'adaptation au contexte de la situation), et des difficultés dans la relation à autrui et à la communication.

- Ces définitions ne doivent pas cacher la grande variété des situations individuelles.
- En effet, l'existence de différents degrés de sévérité ou de différentes formes d'un même trouble, l'âge de la personne au moment de l'apparition des troubles, l'influence du milieu social et de l'entourage, ou encore le cumul de plusieurs déficiences sont autant d'exemples de facteurs déterminants qui font de chacun un cas unique.

Quelles difficultés concrètes derrière ces définitions?

Les origines des différents handicaps traités ici sont très nombreuses et très différentes les unes des autres. En revanche, les situations de handicap que rencontrent les personnes ayant un handicap mental, cognitif ou psychique sont très similaires.

Elles sont susceptibles d'être confrontées, de manière très variable d'une personne à l'autre, à tout ou partie des problèmes liés à l'une des 5 causes suivantes:

- Une émotivité et une sensibilité au stress supérieur à la moyenne;
- Des difficultés pour comprendre les codes sociaux et les émotions d'autrui;
- Des capacités d'analyse réduites ou difficiles à mobiliser;
- Des difficultés de repérage spatio-temporel et de prise d'information;
- Des difficultés face à l'imprévu ou à l'inconnu.

- **Difficultés individuelles**

- Une émotivité et une sensibilité au stress supérieures à la moyenne
- Des difficultés pour comprendre les codes sociaux et les émotions d'autrui
- Des capacités d'analyse des situations réduites ou difficiles à mobiliser

- **Conséquences sur la vie en société**

- Manque de confiance en soi et lenteur supérieure à la normale dans la prise de décision générant par exemple des hésitations.
- Impatience et stress
- Difficultés pour maîtriser ses émotions et son comportement.
- Difficultés à interagir avec quelqu'un et notamment à demander de l'aide.
- Difficultés de communication.
- Problèmes de mémoire, notamment de mémoire de travail (court terme).
- Difficultés de concentration et d'attention
- Fatigabilité importante

- Des difficultés de repérage spatio-temporel et de prise d'information
- Difficultés pour se repérer dans l'espace et le temps (repérage sur un plan ou calcul d'un temps d'attente par ex);
- Mauvaise stratégie de recherche de l'information;
- Difficulté à faire le tri parmi des informations trop nombreuses (y compris auditives);
- Difficultés pour percevoir, organiser et intégrer l'information;
- Défaut de maîtrise de la compréhension des informations écrites, notamment longues ou abrégées, comportant des abstractions ou des acronymes, des métaphores ou nécessitant un savoir préalable implicite;
- Difficultés de compréhension de certains pictogrammes (trop abstraits, trop complexes, déconnectés de leur contexte,..);
- Défaut de maîtrise de l'écriture.

- Des difficultés face à l'inconnu ou à l'imprévu
- Difficultés à se retrouver seules dans un lieu inconnu ou dans un lieu très fréquenté, aggravées par des difficultés à entrer en contact avec quelqu'un d'inconnu;
- Difficultés à gérer les événements imprévus et à adapter son comportement

Quelles questions se posent?

- La question du suivi antérieur des personnes: La personne est-elle orientée sur la formation via un service (dispositif) ou d'elle-même?
- La question de vos places dans la commission de sélection et d'admission: êtes-vous systématiquement présent? Pour y faire quoi? Comment et avec quels « outils »?
- La question du droit des personnes: C'est un préalable, et elles peuvent choisir de ne rien dire ou à d'« édulcorer » leurs difficultés. Comment faire pour comprendre? Comment agir?
- La question du collectif et des situations particulières de handicap: Doit-on le dire? Comment et pourquoi?

- La question des contenus pédagogiques: Faut-il tout revoir sous prétexte que dans le groupe....?
- La question du temps et de l'anticipation: Comment intégrer ces notions à des sessions qui ont une date de début et une date de fin?
- Etc....
- Finalement n'est-ce pas la question de vos missions qui est ici interrogée?

le travail de partenariat, de lien mérite qu'on s'y attarde:

- Si la personne a été accompagnée par un service du secteur médico-social (SESSAD par ex) ou d'un établissement (IME-SIPFP, ITEP), son parcours scolaire, celui de son orientation est donc connu.
- Ainsi durant plusieurs années **sa situation a pu être évaluée par une équipe pluridisciplinaire**: enseignants spécialisés, éducateurs spécialisés et/ou techniques, psychologue, pédopsychiatre, orthophoniste, etc...et peut-être même par un chargé d'insertion sur ses stages en entreprises, sur son choix d'orientation, voir même sur son inscription sur la formation que vous proposez.
- Ces **temps d'évaluations partagés** ont permis **une connaissance ajustée des capacités cognitives, comportementales** de la personne mais aussi **des points de vigilance** qu'il peut être pertinent de connaître.

- Donc si vous estimez à un moment donné, qu'il serait utile au regard de vos observations, de vérifier certains points, et que vous avez l'accord de la personne, alors **faire du lien avec les services ou interlocuteurs qui ont accompagné la personne est une bonne initiative !**
- **Dans tous les cas il est important que la personne accompagnée soit associée à ces démarches, c'est d'elle dont il s'agit**, elle a donc le droit d'entendre ce qui se dit, et pourquoi pas, de se réapproprier son histoire pour mieux appréhender la suite de son parcours.

Mais il y a des écueils:

- La personne n'a pas eu de suivi antérieur: il faut donc s'appuyer sur ses déclarations et sur vos compétences au diagnostic....;
- La personne est dans le déni de quelconques difficultés;
- Le choix de la formation proposé est « contraint » : l'influence familiale peut être forte parce qu'elle « sait ce qui convient » par exemple...